## DEC141363DR12

Décision portant cessation de fonctions de M. Dirk HOFFMANN, assistant de prévention (AP) au sein de l'unité UMR7346 intitulée Centre de physique des particules de Marseille (CPPM)

## LE DIRECTEUR

**Vu** le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) :

**Vu** le décret n° 82-453 du 28 mai 1982 modifié relatif à l'hygiène et à la sécurité du travail ainsi qu'à la prévention médicale dans la fonction publique ;

vu la circulaire MFPF1122325C du 8 août 2011 modifiée relative à l'application des dispositions du décret n° 82-453 modifié relatif à l'hygiène, la sécurité et la prévention médicale dans la fonction publique ;

 $\mbox{Vu}$  l'instruction INS122942DAJ du 1 $^{\mbox{\tiny er}}$  décembre 2012 relative à la santé et à la sécurité au travail au CNRS ;

**Vu** l'instruction INS123273DRH du 28 décembre 2012 relative à l'indemnisation des assistants de prévention ;

**Vu** la décision DEC122514DR12 du 28 août 2012 portant nomination de M. Dirk HOFFMANN aux fonctions d'AP,

## **DECIDE:**

**Article 1**er : Il est mis fin aux fonctions d'assistant de prévention (AP) exercées par M. Dirk HOFFMANN, dans l'unité du CNRS n°UMR7346 à compter du 31 mai 2014.

Article 2 : La présente décision sera publiée au Bulletin Officiel du CNRS.

Fait à Marseille, le 25/4/2014

Le directeur de l'unité M. Eric KAJFASZ

Visa du délégué régional du CNRS M. Younis HERMES

Visa du Président d'Aix-Marseille Université M. Yvon BERLAND